

Violences faites aux enfants

Que faire en tant
qu'adulte?



SOMMAIRE

informations sur les violences faites aux enfants

page 4

les signaux d'alerte

page 6

que faire pour prévenir les violences

page 7

faire le point avec l'enfant

page 10

je m'inquiète : comment discuter?

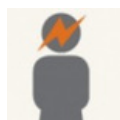
page 11

trouver de l'aide

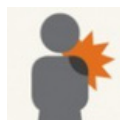
page 13

Informations sur les violences faites aux enfants

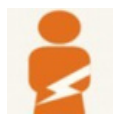
En France, de nombreux enfants subissent des violences.
On distingue différents types de violences :



Les violences psychologiques, comme la dévalorisation, les insultes, le chantage...



Les violences physiques, comme les cris, les coups, les fessées...



Les violences sexuelles, qui vont du langage ou des comportements sexualisant à des agressions sexuelles et des viols.

Les chiffres nous rappellent
qu'il est urgent d'agir contre cette terrible réalité :



1 enfant sur 4
subit des violences
physiques



1 enfant sur 3
subit des violences
psychologiques

(chiffres : Organisation Mondiale de la Santé, zone Europe)

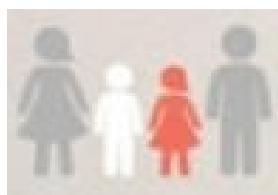
Les maltraitances concernent les enfants
de **tous les groupes sociaux**. Attention aux préjugés !

Les violences sexuelles

Malgré ce qu'on pourrait croire, les violences sexuelles ne sont pas un phénomène rare, mais massif :

10% des enfants sont victimes d'inceste (violences sexuelles dans la famille), soit **3 enfants par classe.**

(chiffres : étude IPSOS 2020)



Les chiffres nous apprennent que les enfants courent plus de risques de subir des violences sexuelles dans leur famille ou chez des proches :

96% des agresseurs sont des hommes.

94% des agresseurs sont des personnes que **les enfants connaissent.**

50% des agresseurs sont des membres de la famille de l'enfant.

(chiffres : Association Mémoire Traumatique et Victimologie)

Quels signes peuvent m'alerter qu'un.e enfant vit des violences ?

Parfois les enfants ne nous disent pas qu'ils et elles vont mal, mais nous l'expriment par leur comportement :



- changements d'attitudes
- « on ne le-la reconnaît plus »
- comportements inexplicables
- traces physiques



- douleurs et/ou plaintes inexplicables
- cauchemars répétitifs
- peur d'être avec une personne en particulier
- peur d'aller dans un endroit particulier
- mise en danger physiques



- comportements préoccupant en lien avec la sexualité

voir plus loin pour des conseils pour discuter en cas d'inquiétude



Globalement, que faire pour prévenir les violences ?



Donner les **mots**

(agression, injustice...)



Donner les **informations**

(les lieux d'aide qui existent...)



Favoriser la **solidarité** entre enfants

et les espaces de parole



Encourager les **choix et l'autonomie**

Concrètement, comment faire pour prévenir les violences ?

Répondre comme vous pouvez à leurs questions sur la violence qui les entoure.

(cauchemars, télévision, tragédies) sans la nier.



Encourager les jeux sportifs pour les filles.

Cela les aidera à gagner de la confiance physique au cas où elles auraient à se protéger.



Partager une culture du consentement avec les enfants.

Apprendre aux enfants à dire si une chose est agréable ou désagréable, à nommer leurs ressentis et leurs besoins.



Faire en sorte que les limites des enfants soient respectées, que ce

soit entre enfants ou avec les adultes.

Par exemple : ne pas obliger les enfants à faire des câlins ou des bisous.

Leur parler de leur « parties intimes ».

Enseigner à un-e jeune enfant des mots tels que sexe, seins, pénis, vulve, vagin, fesses l'aidera à se protéger et à nommer les violences si besoin.



Parler régulièrement des consignes de sécurité en cas d'agression

Évoquez-les simplement comme vous parleriez des consignes de sécurité qu'on observe quand on traverse une route, qu'il y a le feu ou qu'on va se baigner.



Par exemple, pour aider les enfants à se protéger de violences de la part d'autres enfants ou d'adultes (inconnus ou connus), on peut leur apprendre à :

- Dire « non » fermement
- S'éloigner physiquement de la personne
- Aller chercher quelqu'un pour les aider
- Crier fort
- Ne pas donner son nom, son adresse ou autre informations personnelles à des inconnu-e-s
- Se poser 2 questions avant de suivre un adulte :
 - « Est-ce que j'ai envie? »
 - « Est-ce que quelqu'un en qui j'ai confiance pourra me trouver et m'aider si ça va mal ? »



- Parler avec des adultes de confiance



Faire le point avec l'enfant : à qui parler si tu as un problème ?

Encourager les enfants à **identifier plusieurs personnes de confiance dans leur vie**,
et des personnes précises (et non des catégories comme les professeur.e.s ou les animateur-ice-s).



Identifier des **lieux où elles-ils pourraient aller pour chercher de l'aide et du soutien** et parler de ces lieux et personnes aux enfants (ex : lieu /personnes clairement identifiées dans l'école, PMI, numéro de téléphone 119...)



Apprenez aux enfants à téléphoner pour qu'il-elles puissent alerter des personnes de confiance si besoin. Incitez les à **apprendre par cœur le numéro d'une personne de confiance et le numéro 119** « Allô enfance en danger ».

Je m'inquiète : comment discuter ?

Utilisez les mots avec lesquels vous vous sentez à l'aise.
Faites-le de la manière la plus tranquille que vous pouvez.

Dès les 1ers
doutes

Poser des **questions ouvertes** :

"Comment ça va en ce moment...?"

"Comment ça se passe à la maison / avec ... ?"

Dire ce qu'on observe/ce qui nous inquiète

"J'ai remarqué ça chez toi... T'en penses quoi?"

Dire qu'on est là et quand (tous les midis, avant le coucher...)

Plus tard

Poser des **questions directes**

« Est-ce que quelque chose te fait peur ? »

« Est-ce qu'on t'a déjà touché.e d'une façon qui te gêne ? »

« Est-ce que quelqu'un t'embête ? »

Déculpabiliser

"Si quelqu'un te/t'a fait du mal ce n'est pas de ta faute.

Personne n'a le droit de faire du mal à d'autres.

Mais parfois ça arrive."

Offrir un choix

"Tu peux choisir avec qui en parler si as un problème.

Voilà des numéros ou personnes qui aident des enfants à se sentir moins seul.e.s (nommer 119, personnes à l'école...)"

Comment réagir si un.e enfant me parle de violences ?



Rester lae plus **calme** possible et à l'écoute, ne posez pas trop de questions



Croyez ce que vous entendez.
Trop d'enfants ne sont pas crus.
Écoutez sans juger.



Laisser l'enfant utiliser **ses mots** et parler à son rythme

Noter ce que dit lae jeune / l'enfant
(lui dire que c'est pour ne pas oublier des choses ou déformer)

Dire, plus ou moins, ces 5 phrases :

"Je te crois."

"Ce n'est pas de ta faute."

"Tu as bien fait de m'en parler."

"Ça doit être vraiment difficile."

"Je vais faire ce que je peux pour t'aider."

Voir ensemble ce que vous pouvez faire
(et ce que vous ne pouvez pas faire) maintenant

Ne restez pas seul.e : parlez-en à des professionnel.le.s !

Appeler ou tchatter avec un des numéros d'aide
pour avoir des avis/conseils

(119, 3919, 3018,

CRIP de votre département pour les professionnel.le.s)

Qui peut m'aider si un.e enfant subit des violences ?



« Allô enfance en danger »



119 (gratuit, anonyme, 24h/24, 7j/7)



tchat, LSF : www.allo119.gouv.fr



La brigade des mineur.e.s/des familles du commissariat de police



17



114



au commissariat directement ou sur rdv obtenu via www.arretonslesviolences.gouv.fr



L'école / le centre de loisirs



la directrice, les enseignant.e.s et les autres professionnel.le.s



le service social scolaire et le service de santé scolaire, le pôle éducation ou enfance de la municipalité...



Des associations

L'enfant bleu : 01 56 56 62 62

Enfance et partage : 0 800 05 12 34

E-enfance (harcèlement+) : 3018

Cellules de Recueil des Informations Préoccupantes (Ile-de-France)

Paris (75) :

crip75@paris.fr / 01 42 76 26 17

Seine et Marne (77) :

crip77@departement77.fr / 01 64 14 77 38

Yvelines (78) :

ccip@yvelines.fr / 01 39 07 74 30

Hauts de Seine (92) :

crip92@hautsdeseine.fr / 0800009292

Val de Marne (94) :

dpej-crip@valdemarne.fr / 0 811 900 200

Seine-Saint-Denis (93) :

crip@seinsaintdenis.fr / 0 800 00 093 ou 01 43 93 10 35

Val d'Oise (95) :

cdip95@valdoise.fr / 01 34 25 76 62

En cas suspicion de violences sexuelles ou de danger grave ou immédiat :

Appelez sans attendre la CRIP, le 119 ou le tribunal pour faire un “signalement” au parquet/au procureur de la République

**Cette brochure réalisée par nos bénévoles
a été rééditée en 2024 avec le soutien de :**

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Le Conseil Régional d'Ile-de-France

La Direction Générale de la Cohésion Sociale

La Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

La Fondation des Femmes

Le Fond de Développement de la Vie Associative

Merci pour leur confiance et leur engagement à nos côtés



Tous les enfants
ont besoin d'être

**en sécurité,
fort.e.s
et libres !**



www.clafoutils.fr
asso@clafoutils.fr
instagram : @clafoutils